

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Extrait des délibérations de la séance du 14 avril 2022

Sous la présidence de M. Stéphane Troussel, la Commission Permanente s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Troussel, M. Guiraud, M. Bouamrane, Mme Azoug, M. Bedreddine, Mme Youssouf, Mme Dellac, M. Blanchet, Mme Thibault, M. Duprey, Mme Laroche, M. Monot, Mme Denis, M. Sadi, Mme Filhol, M. Taïbi, Mme Saïd-Anzum, Mme Girardet, M. Molossi, M. Dallier, Mme Lecroq, M. Cranoly, Mme Maroun, M. Martin P-Y, Mme Pietri, M. Bluteau, Mme Paul, M. Monany, Mme Choulet, M. Martin S., M. Chabani

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Mme Labbé donnant pouvoir à M. Sadi
M. Constant donnant pouvoir à M. Bouamrane
Mme Ségura-Traoré donnant pouvoir à M. Martin P-Y

ÉTAIENT ABSENTS :

Mme Lagarde



Délibération n° 18-05 du 14 avril 2022

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2022 AUX ASSOCIATIONS POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES SE DÉROULANT EN SEINE-SAINT-DENIS – CONVENTION – RAPPORT N°1.

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil départemental n°2021-VII-24 du 1^{er} juillet 2021 lui donnant délégation,

Vu la délibération du conseil départemental n°2016-V-21 du 26 mai 2016 fixant les critères d'attribution de subventions pour l'organisation de manifestations sportives se déroulant dans le département,

Sur le rapport du président du conseil départemental,

après en avoir délibéré,

- ALLOUE aux associations suivantes les subventions de fonctionnement pour l'organisation de manifestations sportives se déroulant en Seine-Saint-Denis :

Catégorie 1

- **Association Sports Folies**
14e Triballon 2022



le 8 juin 2022, à Pantin

17 000 euros

Catégorie 2

- **Association Sportive de Karting Rosny 93**
Championnat de France de karting long circuit
du 24 au 26 juin 2022, au circuit Carole, Tremblay-en-France 15 000 euros

Catégorie 3

- **Groupe Athlétique de Noisy-le-Grand**
Meeting en piste
le 30 mai 2022, à Noisy-le-Grand 2 500 euros
- **La roquette Valjovienne**
Championnat départemental de tir à l'arc 3D
le 5 juin 2022, à Vaujours 1 700 euros
- **Premiers de cordée**
Journée évason
le 20 avril 2022, à Saint-Denis 5 000 euros
- **Comité départemental de Twirling Bâton**
Journée festive
le 14 décembre 2021, à Villepinte 3 000 euros
- **Club Sportif Noisy-le-Grand tennis de table**
tournoi national de tennis de table
les 17 et 18 avril 2022, à Noisy-le-Grand 3 000 euros
- **Ring Olympique de Gargan**
Gala en L'honneur de Christophe Gibes
le 5 mars 2022, à Livry-Gargan 2 500 euros
- **Rosny Lutte**
22^{ème} édition de la Rosny cup
le 12 mars 2022, à Rosny-sous-Bois 3 000 euros

Catégorie 4

- **Les Drôles en Groles**
35 ans de l'association
le 19 juin 2022 1 000 euros

- APPROUVE la convention, dont le projet est ci-annexé, à conclure avec l'Association sportive de karting Rosny 93 ;

- AUTORISE M. le président du conseil départemental à signer ladite convention au nom et pour le compte du Département.

Pour le président du conseil départemental,
et par délégation,

Adopté à l'unanimité : ✓	Adopté à la majorité :	Voix contre : 0	Abstentions : 0
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.